



# Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire

---

Suivi Amphibiens 2023

Décembre 2023

Avec le concours financier :

## 1/ Contexte

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XII<sup>e</sup> siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 145 espèces végétales, 181 espèces d'oiseaux, 6 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles, 38 espèces de mammifères dont 11 de chiroptères, 28 espèces d'odonates, 36 espèces de lépidoptères, 27 d'orthoptères, 19 espèces de poissons, 2 crustacés, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, un programme Européen FEDER et par la Région Pays de la Loire.

Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, sept suivis biologiques ont été réalisé dont le suivi des populations d'amphibiens dans les baisses du marais communal. L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation de la réserve, son évolution et d'améliorer les connaissances.

Les baisses représentent un milieu très favorable à la reproduction des amphibiens en particulier pour le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*). Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud des milieux ouverts avec peu de végétation. Reconnaissable à sa peau de couleur beige-gris clair moucheté de taches vertes. Le Pélodyte ponctué est une espèce protégée et inscrite sur la liste rouge des Pays de la Loire comme espèce « Quasi menacée ». Six autres espèces d'amphibiens sont régulièrement rencontrées sur le site.



*Pelodytes punctatus* ©Delphine Decoene\_2023



*Lepidurus apus* ©Delphine Decoene\_2023

Un crustacé est également recherché pendant le protocole : le Lépidure (*Lepidurus apus*). Le Lépidure est un crustacé à l'aspect primitif qui fréquente préférentiellement les milieux aquatiques temporaires. Son corps est recouvert d'une carapace en forme de bouclier, son abdomen segmenté dépasse de celui-ci et est finit par deux appendices filiformes segmentés. Le Lépidure se déplace grâce à ses multiples pattes natatoires qui se trouvent sous sa carapace. Les œufs du Lépidure peuvent rester en diapause des années dans des conditions de sécheresse.

Le Lépidure est inscrit comme quasi-menacé sur la liste rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Par son aspect, son cycle de vie et son statut quasi-menacée en France, cette espèce peut être considérée comme patrimoniale. On la retrouve fréquemment dans les baisses du marais poitevin lorsque l'année est favorable.

## 2/ Protocole

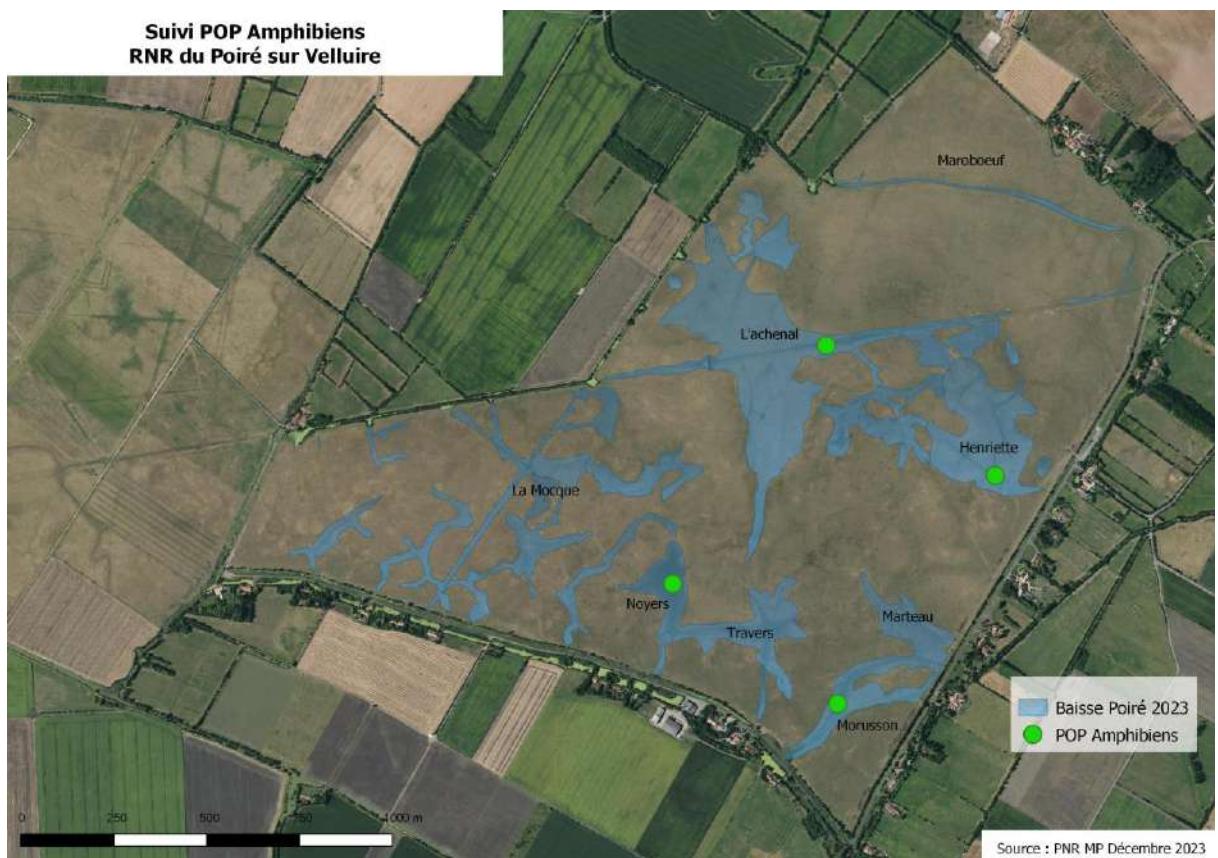
Le suivi des amphibiens consiste à appliquer le protocole POPAmphibien « Communauté » dans 4 baisses : baiese de l'Achenal, baiese d'Henriette, baiese de Morusson et baiese de Noyer.

Ce protocole indique de réaliser trois passages à différentes périodes :

- Un passage en février pour détecter les espèces précoce comme la Grenouille rousse
- Un passage entre mars et avril, période favorable à la reproduction des tritons,
- Un passage entre mai et juin, période de reproduction des espèces plus tardive comme la Rainette verte.

Lors de chaque passage, 3 méthodes complémentaires sont mises en place :

- Un point d'écoute de 5 min à proximité de chaque baiese après le coucher du soleil pour repérer les amphibiens chanteurs. Chaque points d'écoute est distant d'au moins 100 m ;
- Une prospection de chaque baiese à la lampe torche. Le temps de prospection est défini selon la taille de la baiese (10-15 min pour 50-100 m<sup>2</sup>) ;
- Une pêche à l'épuisette qui consiste à donner trois coups d'épuisette du large vers soi suivant trois directions rayonnantes depuis la berge. Trois points par baiese espacées de plusieurs mètres (3 points pour 50 m<sup>2</sup>).
  - Ce protocole étant plus adapté aux mares qu'aux baisses très étendues (surfaces de chaque baiese comprise entre 20 ha pour la plus grande à inventorier et 2ha) des transects sont effectués dans les baisses en fonction de la surface en eau au moment du passage.



### 3/ Résultats

Les dates de passages sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Date	Diurne	nocturne	Commentaire
16 mars 2023	x		Obs Hors protocole ponce Grenouille brune dans la ZL61 et adultes pelophylax
22/03/2023		x	
12/04/2023	x	x	
26/04/2023	x		
17/05/2023	x		

### 1/ Bilan de l'année

Résultats sur l'année :

Espèces	ZL61			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodyte ponctué - <i>Pelodytes ponctatus</i>		4			1	1		106	1		11				
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>										1					
Pelophylax sp			7		11	2		50	3		14				1
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>					3										
Rainette sp –				1											
Grenouille brune	1														
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>						1				3		1			
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		oui							Oui côté fossé						Oui
Faune piscicole													oui	oui	

## 2/ Passage nocturne

Les points d'écoutes ont permis d'identifier au moins un mâle chanteur de Pélodytes ponctué et des *Pelophylax* sp réparties sur le communal. Ce passage n'a pas permis d'identifier de rainettes.

### 3/ Passage diurne 1

Sur ce premier passage diurne une ponte de rainette a pu être observée mais l'espèce reste à préciser. La Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) a déjà été identifiée sur site en 2015. La Rainette verte (*Hyla arborea*) a été observée la dernière fois en 1998 sur le communal.

Les têtards de Pelodytes ponctués vu dans la baisse de l'Achenal étaient tous au Stade 1.



Têtard au 1<sup>er</sup> stade de *Pelodytes ponctatus*  
26 avril 2023\_ Poiré-sur-Velluire

#### 4/ Passage diurne 2

Résultats Passage 2 : 26/04/2023															
Lieu	ZL61			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodytes ponctué – <i>Pelodytes ponctatus</i>		4			1			22			6				
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>															
Pelophylax sp															
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>															
Rainette sp –															
Grenouille brune															
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>						1				2					
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		oui			ABS			Oui côté fossé		ABS			Oui	oui	
Faune piscicole									Oui côté fossé				oui	Oui	

Les têtards de Pelodytes ponctué étaient très présents sur l'ensemble des baisses déconnectées des fossés ( Henriette, Achenal et Noyers) ainsi que dans la parcelle ZL61. Des têtards du stade 1 à 3 ont été identifiés.

On notera l'absence d'écrevisses dans les grandes baisses du marais communal mise à part sur les plus petites parties connectées au fossé. La sécheresse de 2022 a éliminé les écrevisses des zones de baisse déconnectées.

Des écrevisses ont été trouvées ainsi que des Pseudorasboras dans la partie ouest de la baisse de l'achenal du côté de l'ouvrage hydraulique qui est en connexion avec le fossé.

Les têtards de Pelodytes étaient également présents sur cette partie notamment des formes claires.

Dans la baisse de Morusson aucun têtard n'a été trouvé cependant 1 Brochetton a été pêché ainsi que des Gambusis (x3) et des Ecrevisses de Louisianne (x7).



Têtard au 3ème stade forme claire de *Pelodytes ponctatus* 26 avril 2023 Poiré-sur-Velluire

Résultats Passage 3 : 17/05/2023

Lieu	ZL61			Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes ponctatus</i>							72		1		5				
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>									1						
Pelophylax sp				11			50	2		14					
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>				3											
Rainette sp –															
Grenouille brune															
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>									1						
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		oui			ABS			Oui côté fossé			ABS		Oui	oui	
Faune piscicole													oui	Oui	

De nombreux têtards de Pelodytes (Stade 3 à 5) ont été trouvés dans la baisse de l'Achenal et de Noyers ainsi que de nombreux têtards de Pelophylax( stade 2 et 3).

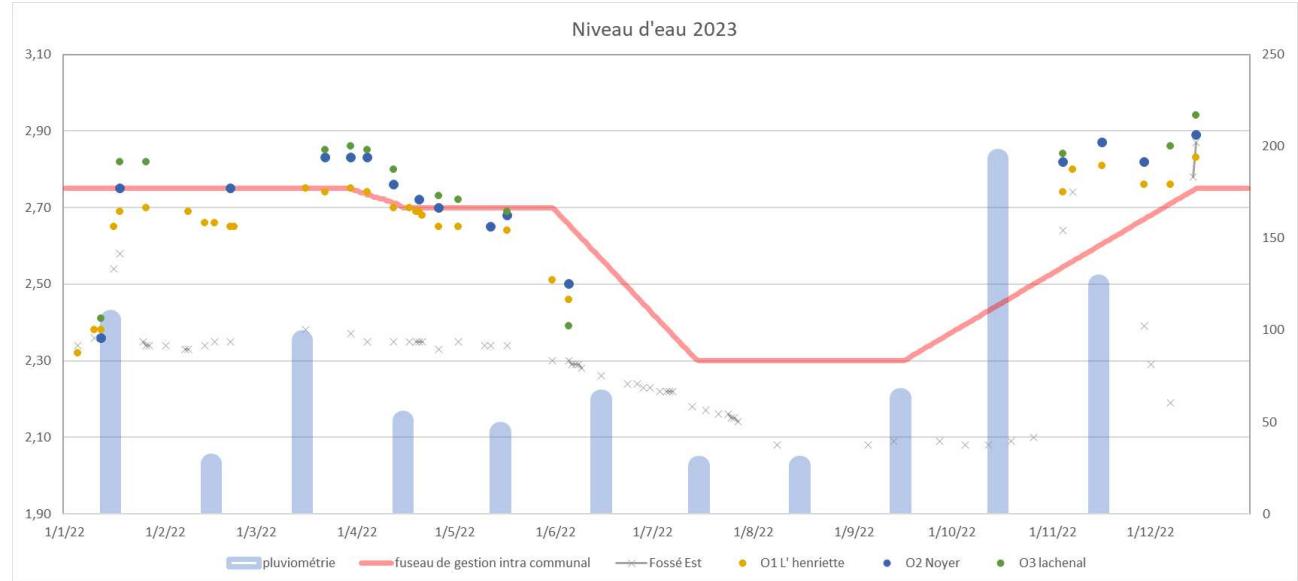


Têtard stade 3 de *Pelodytes ponctatus* en haut  
Têtard stade 3 de *Pelophylax sp* en bas  
17 mai 2023\_ Poiré-sur-Velluire

Têtard stade 5 de *Pelodytes ponctatus*  
17 mai 2023\_ Poiré-sur-Velluire

Des larves de Triton palmé ont également été retrouvées dans la baisse d'Henriette. Le Triton palmé n'avait pas été vu depuis 2005 sur le communal.

#### 4/ Niveau d'eau



Les niveaux d'eau dans les baisses en 2023 ont permis aux Têtards de finaliser leur développement contrairement à l'année 2022.



Baisses de L'achenal\_Mars 2023\_Poiré-sur-Velluire



Végétation des baisses du Communal \_ Mars 2023\_ Poiré-sur-Velluire

## 5/ Conclusion

Le Pelodytes a eu une reproduction importante cette année avec des niveaux d'eau permettant la réussite de la reproduction. Les Grenouilles vertes se sont également largement reproduit sur le site. La ponte de Rainette sp est également encourageante. Les larves de Tritons palmés montrent que le site est intéressant pour la reproduction des amphibiens quand les niveaux d'eau le permettent.

Le constat d'une grosse reproduction des amphibiens est partagé sur de nombreux sites du Marais poitevin. Une réaction des espèces à la sécheresse de 2022 est probable.

On remarque que la Baisse de l'Achenal accueille les plus gros effectifs de têtards avec parfois plus de 30 têtards dans un trait d'épuisette. La Baisse est pourtant très grande et très végétalisée.

Le Lépidure a été trouvé sur les 3 baisses principales de la Réserve. Il est présent sur de nombreux marais communaux cette année. L'espèce semble bien présente sur le site.

